

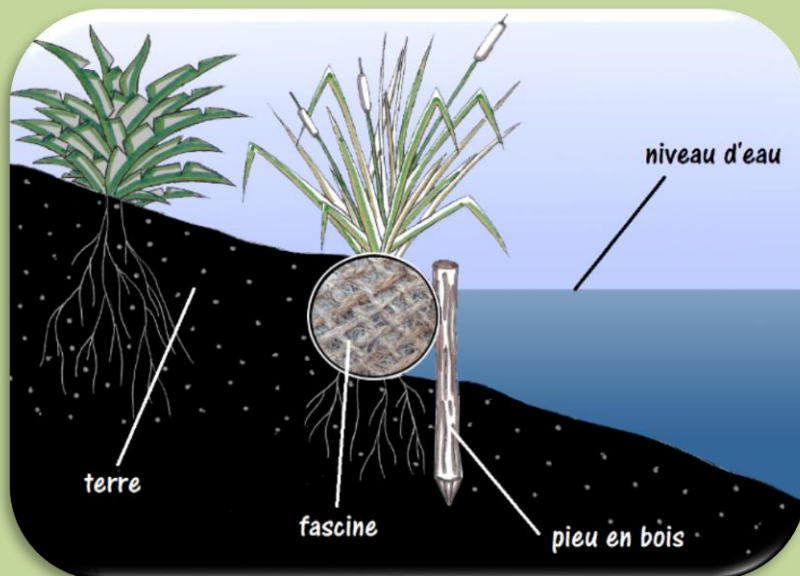
Fascine pré-végétalisée ou non végétalisée,
100% biodégradable pour lutter contre l'érosion des berges.

Description

- Fascine végétalisée ou non végétalisée
- Composée de fibres longues de **chanvre breton**
- Enveloppée par un filet en fibres de coco

Dimensions

- Longueur : 2 m
- Diamètre : 30cm
- Poids sec : 12kg



AVANTAGES

. Durabilité en milieu humide

Filet de coco trempé = haute résistance

. Simplicité de mise en œuvre

Installation manuelle sans engins

. Fabriqué en Bretagne

Culture du chanvre et fabrication des fascines

. Sans entretien

Aucun résidu suite à l'installation

. Esthétique

Intégration dans le paysage avec des essences locales tout en s'adaptant aux profils escarpés des berges

. Biodégradable

Protection temporaire précédant le développement du système racinaire des végétaux

UNE SOLUTION ADAPTÉE

OBJECTIFS

- Lutter contre l'érosion
- Assurer une protection mécanique des berges
- Favoriser les nurseries (têtards, vairons, alevins...)



PRINCIPE

La fascine installée se solidarise à la berge par le biais de l'enracinement des végétaux.

Les plantes permettant cette solidarisation, dites hélrophytes, sont implantées sur la fascine à raison de 2 à 3 plantes/ml.

La présence de la fascine permet d'amortir la houle de l'eau.

La fascine en fibres de chanvre permet le dépôt de sédiments et d'alluvions essentiels à la reprise du végétal.

Du fait de sa biodégradabilité, elle finit par disparaître, laissant derrière elle une berge végétalisée.

L'utilisation de la fascine Chanvriberg® est une technique qui rentre dans le domaine du génie végétal.

Production

La mise en culture des végétaux dure au minimum 3 mois en période végétative. Pour une fascine plus luxuriante, la culture peut être prolongée.

La fascine permet l'implantation minimum de 2 à 3 plantes par mètre linéaire. Le choix des espèces variétales se fait en fonction de votre projet (type de sol et milieu d'installation)

Quelques espèces communément utilisées : Salicaire, Jonc, Carex Iris, Phragmite...

Fabrication 100% Bretonne

Deux entreprises collaborent dans ce projet.

- Technichanvre - Chanvrière du Belon (29) pour la fabrication (maille coco + fibres de chanvre)

- La Pépinière du Penthièvre (22) pour la végétalisation

Mise en œuvre

L'implantation se fait sur la rive à l'aide de pieux en bois qui maintiennent la fascine. La mise en place peut s'effectuer toute l'année hors période de gel.

Si la profondeur, ou les variations d'eau sont importantes, il est possible d'empiler en partie basse des fascines non végétalisées.

Entretien

Pour permettre une bonne prolifération de la flore, la fascine doit rester constamment immergée : minimum 1/3 de sa hauteur en immersion.

En cas de sécheresse, il est important de maintenir la fascine humide.



Détails techniques

Longueur : 2m

Diamètre : 30cm

Poids sec : 12kg



Développement racinaire des végétaux installés dans la fascine



Dans le cadre d'une démarche durable, nous préconisons l'utilisation de pieux en bois non traités. Le châtaigner convient parfaitement à cet usage.

Exemple de CCTP - Description

Fascine végétalisée type Chanvriberg® en modules de 2m x 0.30m. Elles forment un boudin en mailles de coco remplis de chanvre et plantées d'espèces héliophytes à raison de 2 à 3 plantes/ml.

Ces éléments seront assemblés entre eux pour former une chaîne.

Chaque boudin sera maintenu à la berge par des poteaux en bois tous les 30 à 50 cm.

Ce système assemblé sur la rive ne nécessite pas de palonnier ni de moyens de levage.

